



## Spotlight

A chaque fois, un sujet mis en lumière

Cette fois,  
**Le congé parental corona**

### Introduction

L'année 2020 aura été marquée par l'impact de la COVID-19 (coronavirus). Afin d'éviter la sursaturation de la capacité d'accueil du secteur des soins, des mesures sanitaires extrêmes ont été prises, principalement à partir de la deuxième moitié du mois de mars au moment de l'introduction des mesures dites de confinement. L'une des nombreuses conséquences des mesures sanitaires concernait l'organisation de la garde d'enfants pour les parents qui travaillent en cas de fermeture d'une école ou d'une crèche. Pour faire face à cette situation, les parents qui travaillaient pouvaient recourir au congé parental corona sous certaines conditions (AR du 13.05.2020 et du 26.06.2020).

Le congé parental corona s'est appliqué du mois de mai au mois de septembre inclus. Il s'agissait d'un nouveau régime de congé qui coexistait avec le congé parental ordinaire. Le congé parental corona pouvait se prendre de manière plus souple (notamment comme une période consécutive, par mois, par semaine ou comme une combinaison de mois et de semaines) et donnait droit à une allocation plus élevée (à savoir +25% ; +50% dans le cas des parents isolés ou des parents d'enfants handicapés – sauf exceptions). Du plus, la durée du congé parental corona n'était pas déduite de la durée maximale du congé parental ordinaire. En revanche, contrairement au congé parental ordinaire, l'interruption d'1/10 temps n'était pas possible. À partir du mois de juillet, l'interruption complète était aussi possible, mais uniquement pour les parents isolés et pour les parents d'enfants handicapés.

<sup>1</sup> Cela signifie que les données relatives aux paiements qui sont encore effectués pour le congé parental corona au cours des mois de novembre et de décembre n'ont pas été reprises dans cette publication. Toutefois, l'impact de ces retards de paiement reste en principe limité.

L'évolution en mois de référence est largement parallèle à celle en mois d'introduction. Cependant, lors de l'interprétation de l'évolution, le fait que les 2 arrêtés prévoyant ces congés ont été publiés assez tard doit être pris en compte.

Les chiffres de cette publication ne sont pas représentatifs de l'augmentation de la charge de travail de l'ONEM dans le cadre de cette mesure: au total, environ 188 000 demandes ont été traitées pour le congé parental Corona. Ce nombre élevé s'explique par les demandes de prolongation et la possibilité de prendre ce congé en courtes périodes successives.

Cette publication vise à donner un aperçu général de la mesure dans laquelle ce congé parental corona a été sollicité. Les données concernent les mois d'introduction de mai à octobre 2020 inclus<sup>1</sup>, soit un mois après la disparition du régime. La première partie offre un aperçu de l'impact de ce régime temporaire sur l'évolution générale des régimes d'interruption. La deuxième partie examine la mesure dans laquelle le congé parental corona s'adressait ou non à un autre public que celui du congé parental ordinaire. Enfin, la dernière partie esquisse brièvement le profil des utilisateurs du congé parental corona.

## 1 Évolution du congé parental corona

Le congé parental corona a joui d'une certaine popularité (tableau 1). Il a atteint un pic au mois de juin avec 68.992 unités physiques, soit environ 1/4 du nombre total de paiements destinés aux régimes d'interruption. Cependant, le nombre de recours au congé parental ordinaire est lui aussi resté important : à l'exception du mois de juin, le congé parental ordinaire a toujours connu un nombre d'unités physiques plus élevé que celui du congé parental corona.

Lorsque nous visualisons l'évolution du rapport entre le congé parental corona et les autres régimes d'interruption à l'aide d'un graphique en aires empilées (graphique 1), nous constatons que la période mai-septembre se caractérise par :

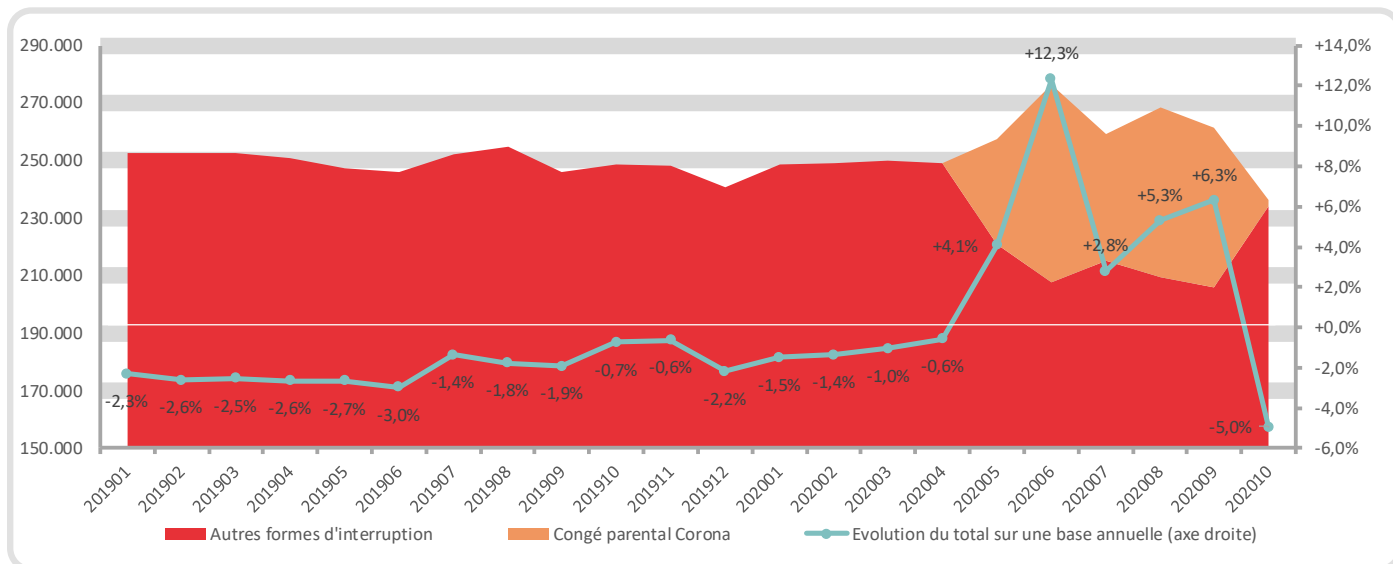
- Des augmentations atypiques du nombre total de régimes d'interruption sur une base annuelle (+12,3% au pic de juin), malgré la tendance générale à la baisse observée depuis de nombreux mois.
- Une diminution, malgré tout, du nombre de régimes d'interruption ordinaires au profit du congé parental corona. Cela implique que ce système a entraîné un glissement et un supplément aux régimes d'interruption ordinaires.

Le mois d'octobre se caractérise ensuite par une nouvelle baisse significative sur une base annuelle (-5,0%). Il s'agit en partie d'une reprise de la tendance antérieure à la période de congé parental corona.

Tableau 1  
Évolution des régimes d'interruption sous l'effet du congé parental corona

	Congé parental ordinaire	Congé parental Corona	Crédit-temps	Interruption de carrière	Autres congés thématiques	Total
2020-01	73.851	-	102.311	50.911	21.678	248.751
2020-02	74.414	-	102.112	50.672	21.939	249.137
2020-03	76.072	-	101.614	50.051	22.061	249.798
2020-04	77.574	-	100.720	49.733	21.213	249.240
2020-05	59.359	36.678	94.369	47.738	19.278	257.422
2020-06	52.422	68.992	89.993	46.889	18.265	276.561
2020-07	64.239	44.136	89.696	46.263	14.994	259.328
2020-08	61.942	59.211	86.841	45.627	14.824	268.445
2020-09	55.498	55.458	86.926	44.297	19.144	261.323
2020-10	73.326	2.343	94.689	45.502	20.467	236.327
Moyenne (10 m)	66.870	26.682	94.927	47.768	19.386	255.633
2020-01	29,7%	-	41,1%	20,5%	8,7%	100%
2020-02	29,9%	-	41,0%	20,3%	8,8%	100%
2020-03	30,5%	-	40,7%	20,0%	8,8%	100%
2020-04	31,1%	-	40,4%	20,0%	8,5%	100%
2020-05	23,1%	14,2%	36,7%	18,5%	7,5%	100%
2020-06	19,0%	24,9%	32,5%	17,0%	6,6%	100%
2020-07	24,8%	17,0%	34,6%	17,8%	5,8%	100%
2020-08	23,1%	22,1%	32,3%	17,0%	5,5%	100%
2020-09	21,2%	21,2%	33,3%	17,0%	7,3%	100%
2020-10	31,0%	1,0%	40,1%	19,3%	8,7%	100%
Moyenne (10 m)	26,2%	10,4%	37,1%	18,7%	7,6%	100%

Graphique 1  
Évolution des régimes d'interruption sous l'effet du congé parental corona



Contrairement à la tendance générale des régimes d'interruption, le congé parental connaissait déjà une accélération continue de sa croissance durant la période précédant la crise du coronavirus (graphique 2). Cette évolution s'explique en grande partie par l'introduction d'une interruption d'1/10 temps qui, dans la période 06.2019-04.2020, a contribué jusqu'à hauteur d'environ 75% à la croissance du congé parental. En toute logique, la courbe de croissance a connu plusieurs pics considérables durant la période de congé parental corona (+88,2% en juin). Au mois d'octobre également, nous notons toujours une augmentation sur une base annuelle du congé parental (+8,1%). Bien que cette augmentation soit toujours significative, elle est toutefois inférieure aux

proportions que la courbe de croissance avait revêtues au cours de la période précédant l'introduction du congé parental corona.

Le tableau 2 vient clôturer cette section, à titre d'information, par un aperçu des montants payés correspondant aux évolutions esquissées. Pour le congé parental corona, jusqu'à présent, un montant de 70,65 millions d'euros a été payé, soit 11,1% du montant total versé pour les régimes d'interruption lors des dix premiers mois de 2020. Dans le rapport annuel 2020 de l'ONEM, ce calcul est complété par les montants des deux derniers mois de l'année.

Graphique 2

Évolution du congé parental sous l'effet du congé parental corona

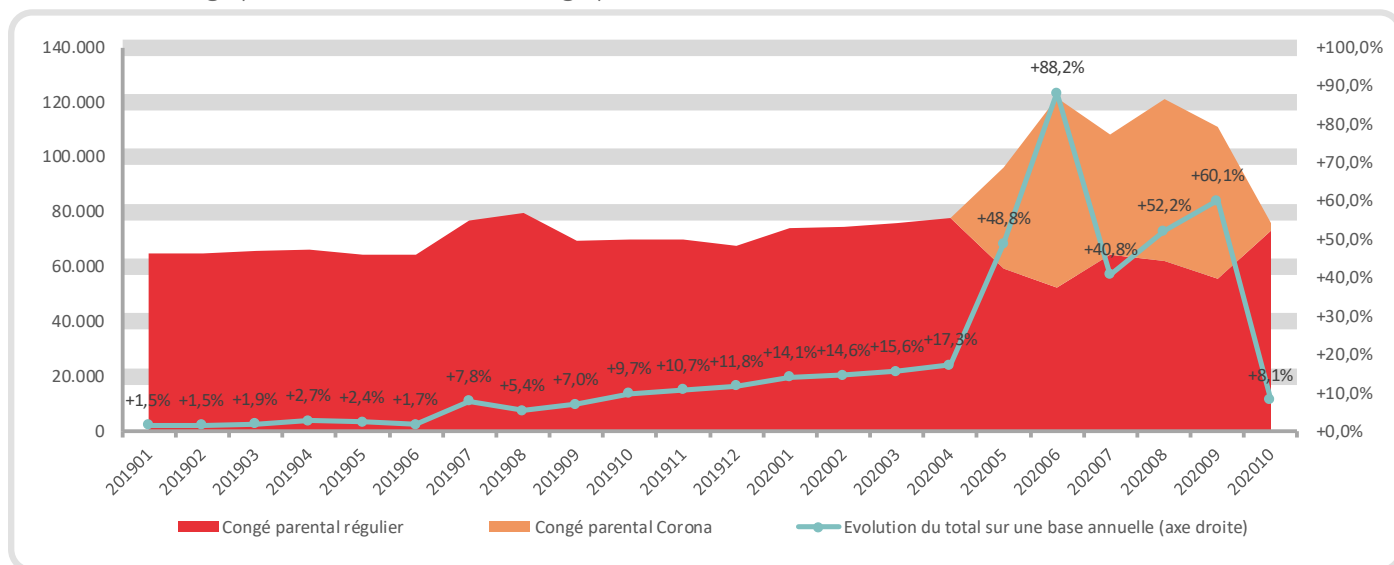


Tableau 2

Montants payés pour les régimes d'interruption (en milliers d'euros)

	Congé parental régulier	Congé parental Corona	Crédit-temps	Interruption de carrière	Autres congés thématiques	Total
2020-01	14.889	-	27.354	10.745	6.636	59.624
2020-02	14.707	-	27.322	10.699	6.724	59.453
2020-03	15.471	-	27.830	10.772	6.947	61.020
2020-04	15.962	-	27.676	10.687	6.644	60.969
2020-05	12.257	7.911	26.075	10.227	6.166	62.637
2020-06	11.393	18.756	25.135	10.101	5.847	71.232
2020-07	16.651	11.550	24.996	9.973	4.599	67.770
2020-08	17.897	16.656	24.424	9.861	4.613	73.451
2020-09	11.256	14.460	24.247	9.550	6.172	65.684
2020-10	14.081	1.316	25.799	9.702	6.627	57.524
Total (10 m)	144.564	70.650	260.859	102.316	60.975	639.364
2020-01	25,0%	-	45,9%	18,0%	11,1%	100%
2020-02	24,7%	-	46,0%	18,0%	11,3%	100%
2020-03	25,4%	-	45,6%	17,7%	11,4%	100%
2020-04	26,2%	-	45,4%	17,5%	10,9%	100%
2020-05	19,6%	12,6%	41,6%	16,3%	9,8%	100%
2020-06	16,0%	26,3%	35,3%	14,2%	8,2%	100%
2020-07	24,6%	17,0%	36,9%	14,7%	6,8%	100%
2020-08	24,4%	22,7%	33,3%	13,4%	6,3%	100%
2020-09	17,1%	22,0%	36,9%	14,5%	9,4%	100%
2020-10	24,5%	2,3%	44,8%	16,9%	11,5%	100%
Total (10 m)	22,6%	11,1%	40,8%	16,0%	9,5%	100%

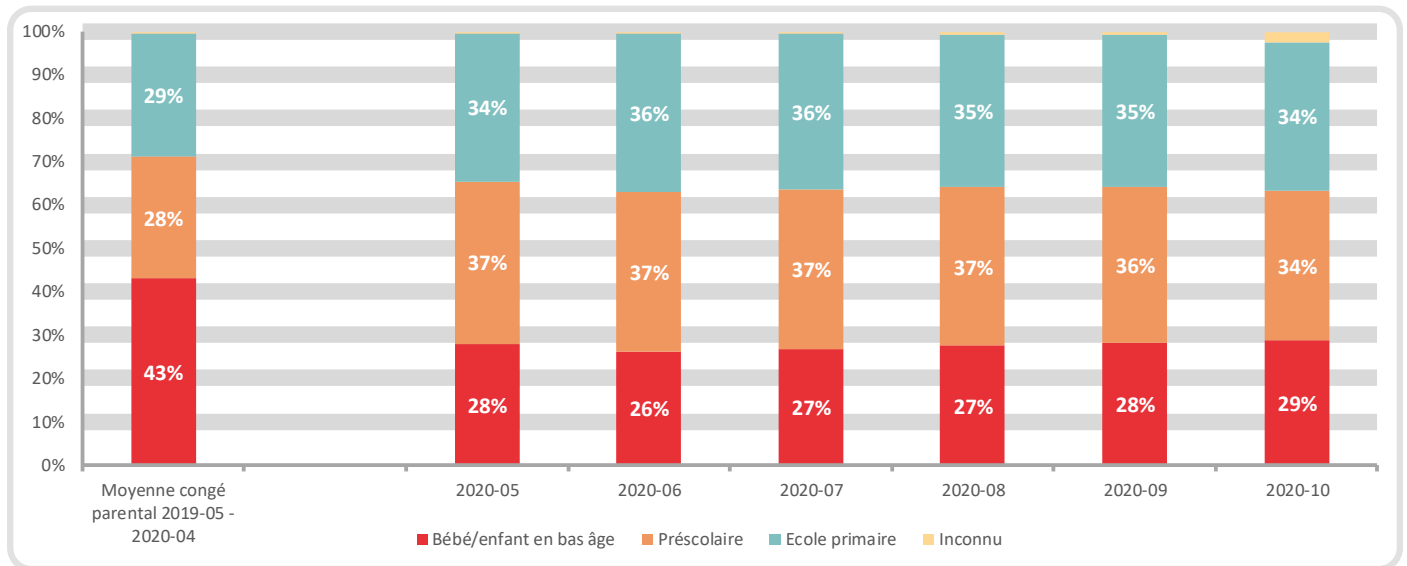
## 2 Comparaison avec le congé parental ordinaire

Étant donné que le congé parental corona, comme nous l'avons vu, a entraîné une nette augmentation dans le régime du congé parental, il peut être intéressant d'examiner dans quelle mesure le recours à ce congé diffère du recours au congé parental ordinaire. À cette fin, dans cette partie, nous comparons le congé parental corona aux observations moyennes du congé parental ordinaire au cours des douze mois précédant l'introduction du congé parental corona. En ce qui concerne l'âge des enfants (graphique 3), nous constatons ainsi que le congé parental corona a répondu à

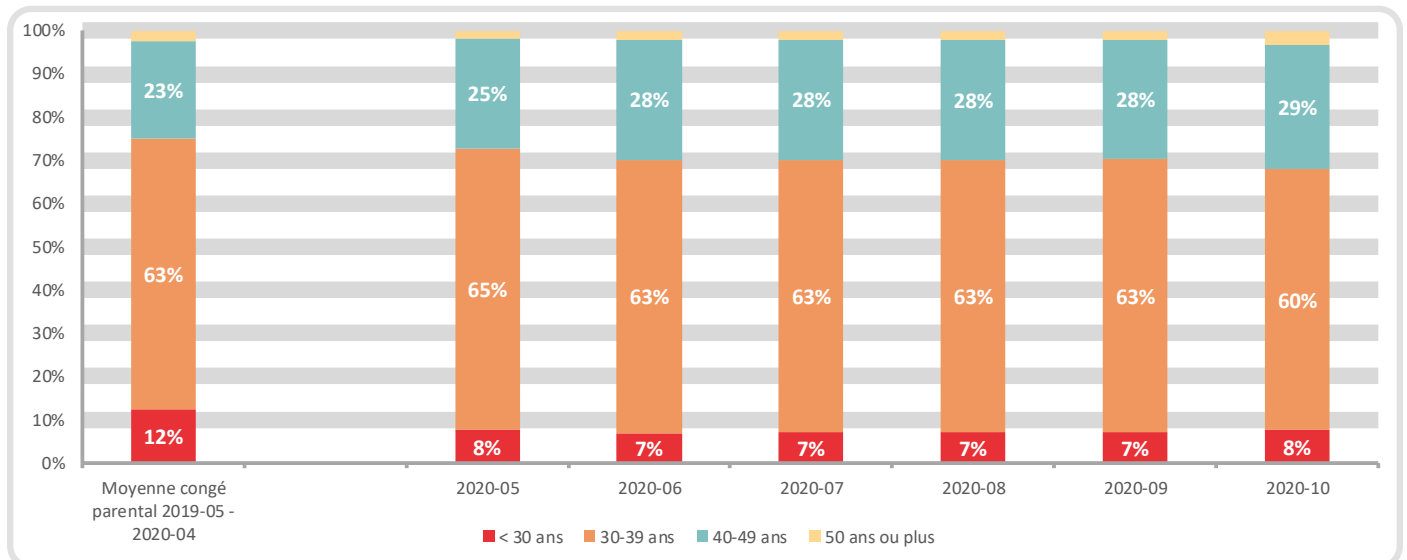
un besoin plus important concernant la garde de jeunes enfants et d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, alors que le congé parental ordinaire est plus souvent sollicité pour des enfants en bas âge. En outre, la part des congés sollicités pour des jeunes enfants est celle qui a enregistré la plus forte augmentation, soit près de 10 points de pourcentage.

À l'instar de l'âge des enfants, nous observons la mesure dans laquelle l'âge des utilisateurs du congé parental corona augmente lui aussi par rapport au congé parental ordinaire (graphique 4). Un glissement de la classe d'âge < 30 ans vers la classe d'âge des 40 à 49 ans est en effet visible.

Graphique 3  
Répartition du congé parental corona en fonction de l'âge de l'enfant



Graphique 4  
Répartition du congé parental corona en fonction de l'âge de l'utilisateur



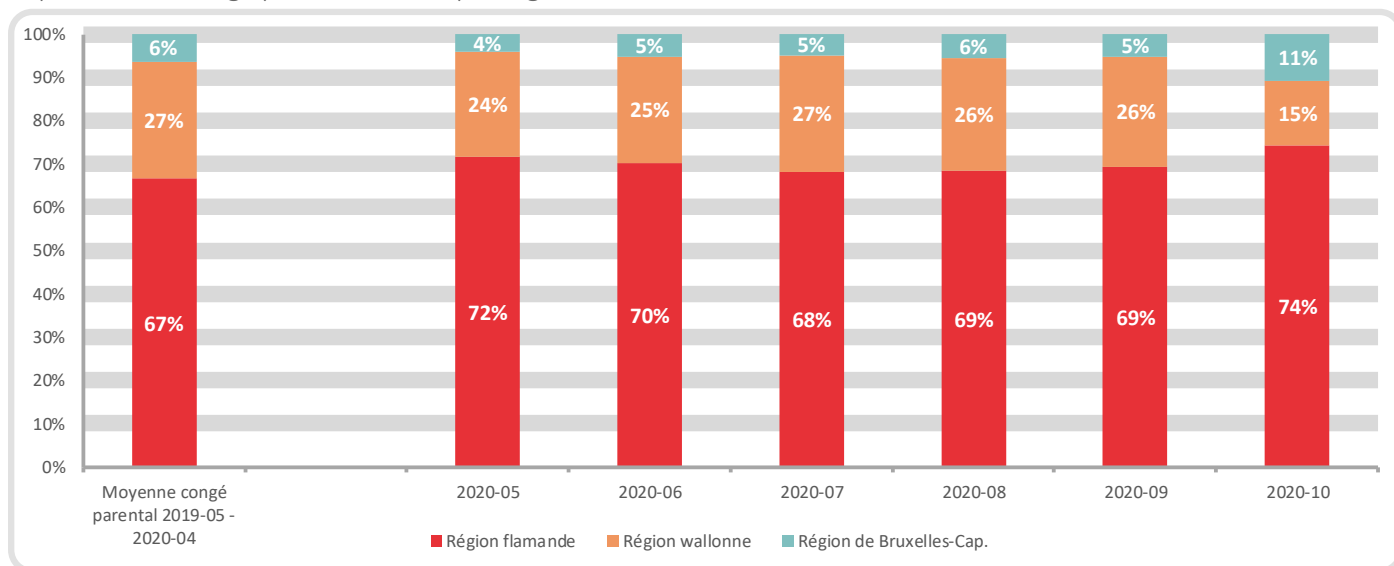
En examinant la situation selon la région (graphique 5) et le sexe (graphique 6), en matière de répartition, nous notons des glissements moins importants du congé parental corona par rapport au congé parental ordinaire. La Région flamande, qui représentait environ 2/3 des recours au congé parental durant la période 05.2019-04.2020, voit sa part du congé parental corona encore légèrement augmenter pour atteindre 72% lors du premier mois (mai), laquelle rechute ensuite pour atteindre 69% lors du dernière mois (septembre).

En ce qui concerne le sexe, le congé parental corona affiche la même répartition que le congé parental ordinaire lors du premier mois (mai), soit 2/3 de femmes. Au deuxième mois du congé parental corona, cette répartition reste identique, mais cette part représentée par des femmes ne cesse ensuite d'augmenter pour atteindre jusque les 75% au mois de septembre.

N. B. : Les répartitions pour le mois d'octobre divergent quelque peu, mais il faut à cet égard tenir compte du fait que ce mois concerne seulement un nombre relativement restreint de paiements relatifs à la période précédente. Ces résultats sont donc davantage soumis au hasard.

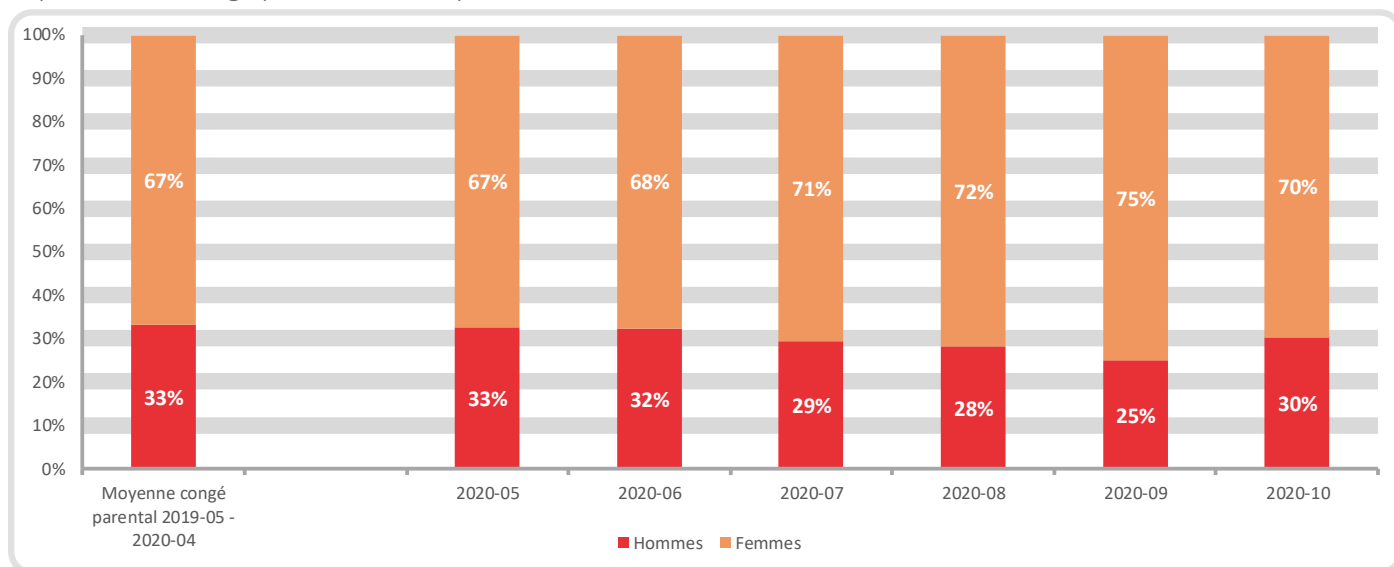
Graphique 5

Répartition du congé parental corona par région



Graphique 6

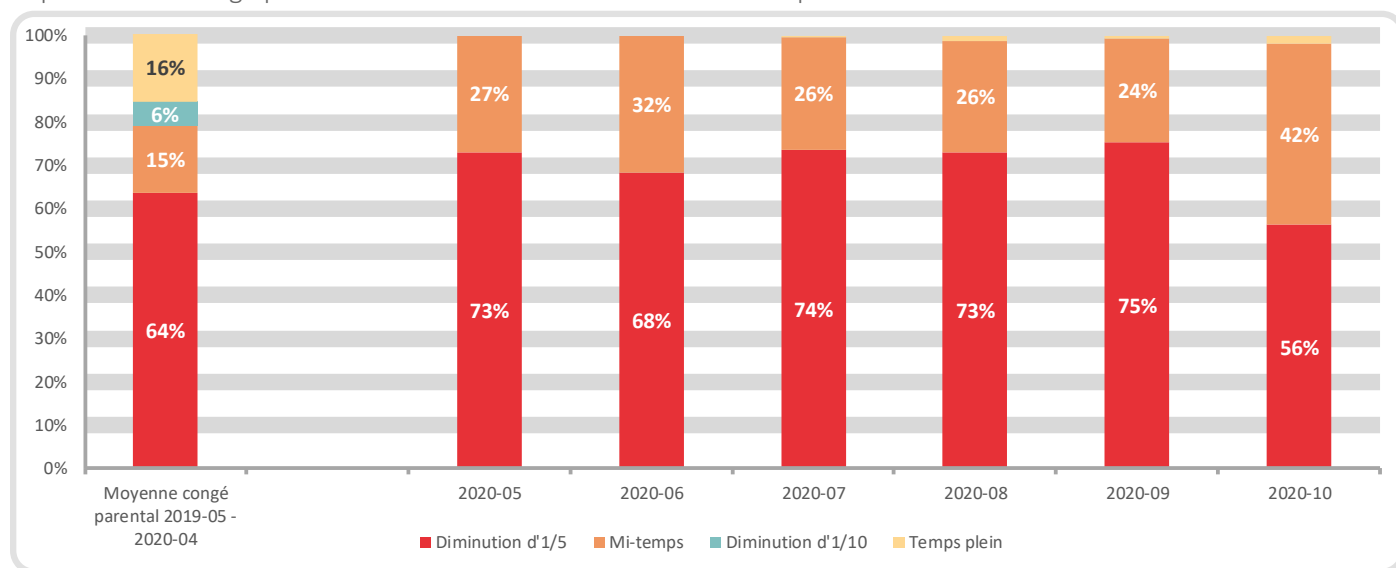
Répartition du congé parental corona par sexe



Lorsque nous examinons enfin la répartition en fonction du taux d'interruption, les résultats sont logiquement d'abord influencés par l'impossibilité de solliciter une interruption d'1/10 temps par le biais du congé parental corona. En outre, l'accès au régime à temps plein était limité. La part moyenne des interruptions à temps plein et d'1/10 temps que nous pouvons voir dans le congé parental ordinaire s'est déplacée dans une mesure légèrement plus importante vers le régime à mi-temps que celui d'1/5 temps. Ce phénomène est particulièrement visible lors du pic du mois de juin, lorsque le régime à mi-temps représentait près d'1/3 du congé parental corona.

Graphique 7

Répartition du congé parental corona en fonction du taux d'interruption



### 3

## Caractéristiques des utilisateurs du congé parental corona

### 3.1

#### Caractéristiques générales

Dans les parties précédentes de cette publication, il a toujours été fait usage de données en unités physiques. Pour cette dernière partie, en revanche, nous examinons le nombre de personnes différentes qui ont bénéficié du congé parental corona au cours de la période entière. L'approche par nombre de personnes différentes offre deux avantages sur lesquels nous souhaitons nous concentrer dans cette partie :

- Au lieu de déterminer par mois le nombre de recours au régime, nous pouvons chercher à connaître par utilisateur le nombre de mois qui a été sollicité, à savoir la durée des périodes de congé parental corona.
- Grâce à cette approche, il est possible de déterminer par individu la mesure dans laquelle il a déjà eu recours ou non à un régime d'interruption avant la période de congé parental corona. Pour ce faire, nous examinons par personne une période de six mois précédant le premier paiement effectué du congé parental corona.

Le tableau 3 donne un aperçu général de ces données. Au total, dans la période mai-octobre, nous avons comptabilisé 95.748 personnes différentes ayant eu recours au congé parental corona. Dans la plupart des cas (50.204 personnes, soit 52,4%), il s'agissait d'une période plus courte de 1 à 2 mois. Dans un peu plus de la moitié des cas, il était question de nouveaux entrants qui n'avaient pas bénéficié d'un régime d'interruption précédemment. Un peu plus d'1/3 de ces personnes avaient déjà sollicité, au préalable, un congé parental et plus d'1/10 un crédit-temps.

Ce sont principalement les personnes sans interruption préalable qui ont pris un congé de courte durée. En revanche, celles ayant déjà sollicité une forme d'interruption au préalable sont surreprésentées dans la classe de durée des 3 mois ou plus. Cela semble logiquement résulter du fait que le régime, dans ces cas-là, répond aussi plus souvent à un besoin d'interruption que les utilisateurs cherchaient déjà à satisfaire avant le congé parental corona.

Tableau 3

Nombre d'utilisateurs du congé parental corona en fonction du flux entrant et de la durée

		Sans autre régime	Congé parental	Crédit- temps	Interruption de carrière	Autre congé thématique	Total
Abs.	1-2 mois	31.576	13.854	3.495	677	602	50.204
	3 mois ou plus	17.701	18.599	7.427	1.135	682	45.544
	Total	49.277	32.453	10.922	1.812	1.284	95.748
%	1-2 mois	62,9%	27,6%	7,0%	1,3%	1,2%	100%
	3 mois ou plus	38,9%	40,8%	16,3%	2,5%	1,5%	100%
	Total	51,5%	33,9%	11,4%	1,9%	1,3%	100%

Lorsque nous observons uniquement ces utilisateurs qui avaient déjà bénéficié d'une interruption précédemment, nous constatons que la plupart d'entre eux, dans la mesure du possible, maintiennent le même taux d'interruption : 96,0% des utilisateurs qui avaient demandé une interruption à mi-temps au préalable conservent une interruption à mi-temps dans le congé parental corona. Ceux qui, par le passé, bénéficiaient d'une interruption d'1/5 temps se déplacent dans une mesure légèrement plus importante vers une interruption à mi-temps, mais 88,9% d'entre eux conservent leur interruption d'1/5 temps. À partir des autres taux d'interruption, les utilisateurs passent un peu plus souvent à une interruption à mi-temps qu'à une interruption d'1/5 temps, à l'exception de ceux qui bénéficiaient d'une interruption d'1/10 temps. Dans ce groupe, 84,1% des utilisateurs bénéficient d'une interruption d'1/5 temps dans le congé parental corona.

Tableau 4

Nombre d'utilisateurs du congé parental corona provenant d'autres régimes d'interruption en fonction du taux d'interruption

Régime d'interruption précédente	Régime d'interruption congé parental Corona				Régime d'interruption précédente	Régime d'interruption congé parental Corona			
	Diminution d'1/5	Mi-temps	Temps plein	Total		Diminution d'1/5	Mi-temps	Temps plein	Total
Mi-temps	284	7.128	10	7.422	Mi-temps	3,8%	96,0%	0,1%	100%
Diminution d'1/5	30.527	3.794	27	34.348	Diminution d'1/5	88,9%	11,0%	0,1%	100%
Temps plein	1.386	1.433	152	2.971	Temps plein	46,7%	48,2%	5,1%	100%
Diminution d'1/10	1.376	256	5	1.637	Diminution d'1/10	84,1%	15,6%	0,3%	100%
Autres	38	55	0	93	Autres	40,9%	59,1%	0,0%	100%
Total	33.611	12.666	194	46.471	Total	72,3%	27,3%	0,4%	100%

Au terme du congé parental corona, les utilisateurs pouvaient également recourir à d'autres manières de faire face à leur besoin de garde d'enfants, notamment par le biais des formes existantes de crédit-temps, d'interruption de carrière ou de congé thématique et par l'intermédiaire du chômage temporaire pour force majeure pour la garde d'enfants. Ce dernier régime remplace le congé parental corona, mais il est davantage porté sur la force majeure dans le cas des travailleurs qui respectent les obligations de quarantaine en raison de leurs enfants, p. ex. en cas de fermeture d'écoles ou de crèches.

Sur les 95.748 utilisateurs du congé parental corona, dans la période allant de septembre à novembre, 41.095 personnes (42,9%) ont recouru à une forme de crédit-temps, d'interruption de carrière ou de congé thématique. Pour 28.326 personnes (29,6%), il s'agit du congé parental ordinaire, et pour 10.212 autres personnes (10,7%), du crédit-temps. Du point de vue de l'ampleur, cela est donc comparable (bien que dans une mesure un peu plus faible) au nombre d'utilisateurs qui avaient déjà bénéficié d'une interruption avant le congé parental corona.

Il n'est pas possible de déterminer avec précision le nombre d'utilisateurs du chômage temporaire pour force majeure pour la garde d'enfants, car le motif de la force majeure n'est pas exploitable à un tel degré de détail sur le plan statistique. Au total, 6.505 utilisateurs du congé parental corona (6,8%) ont recouru à une forme de chômage temporaire dans la période de septembre à novembre. Parmi ceux-ci, la garde

d'enfants a été notifiée dans les zones de commentaires libres pour 151 personnes (0,2%). Le nombre d'utilisateurs du chômage temporaire pour force majeure pour la garde d'enfants se situe donc en principe quelque part entre ces deux chiffres.



### 3.2

#### Focus: l'utilisation précédente du congé parental ordinaire

Compte tenu de la relation étroite entre le congé parental ordinaire et le congé parental Corona, il convient d'analyser plus en détail l'utilisation du congé parental ordinaire avant le congé parental Corona. Comme mentionné dans la deuxième partie de cette publication, le congé parental ordinaire est surtout pris pour les enfants dans les premières années de leur vie. En ce sens, il convient de noter que le congé parental Corona pour les enfants en bas âge est fortement surreprésenté (+10,3 points de pourcentage au-dessus de la moyenne) dans le groupe qui a également utilisé le congé parental ordinaire au cours des six mois précédant ce congé (tableau 5). Dans la plupart des cas, les individus en question maintiennent également leur taux d'interruption existant (tableau 6).

Les personnes ayant bénéficié d'autres formes d'interruption au cours des six mois précédents sont surreprésentées dans le congé parental Corona pour les enfants d'âge préscolaire (+11,3 points de pourcentage au-dessus de la moyenne; tableau 5). Cela semble conforme aux conclusions de recherches antérieures<sup>2</sup> qui ont montré que les autres formes d'interruption pour un motif de parentalité sont souvent précédées par un congé parental. Par conséquent, l'âge moyen des enfants et des utilisateurs est plus élevé.

Dans le groupe qui n'a utilisé aucun autre système d'interruption au cours des six mois précédents, le congé pour les enfants en âge de fréquenter l'école primaire était surreprésenté (+6,2 points de pourcentage au-dessus de la moyenne; tableau 5).

Tableau 5

Nombre d'utilisateurs du congé parental corona en fonction du flux entrant et de l'âge de l'enfant

	Bébé/enfant en bas âge	Préscolaire	Ecole primaire	Inconnu	Total
Sans autre régime	11.389	16.507	<b>20.981</b>	400	49.277
Autre forme d'interruption	2.476	<b>6.608</b>	4.784	150	14.018
Congé parental	<b>12.129</b>	11.185	9.062	77	32.453
<b>Total</b>	<b>25.994</b>	<b>34.300</b>	<b>34.827</b>	<b>627</b>	<b>95.748</b>
	Bébé/enfant en bas âge	Préscolaire	Ecole primaire	Inconnu	Total
Sans autre régime	23,1%	33,5%	<b>42,6%</b>	0,8%	100%
Autre forme d'interruption	17,7%	<b>47,1%</b>	34,1%	1,1%	100%
Congé parental	<b>37,4%</b>	34,5%	27,9%	0,2%	100%
<b>Total</b>	<b>27,1%</b>	<b>35,8%</b>	<b>36,4%</b>	<b>0,7%</b>	<b>100%</b>

Tableau 6

Nombre d'utilisateurs du congé parental corona provenant du congé parental ordinaire en fonction du taux d'interruption

Régime d'interruption précédente	Régime d'interruption congé parental Corona				Régime d'interruption précédente	Régime d'interruption congé parental Corona			
	Diminution d'1/5	Mi-temps	Temps plein	Total		Diminution d'1/5	Mi-temps	Temps plein	Total
Mi-temps	182	4.935	4	5.121	Mi-temps	3,6%	96,4%	0,1%	100%
Diminution d'1/5	21.061	2.023	8	23.092	Diminution d'1/5	91,2%	8,8%	0,0%	100%
Temps plein	1.234	1.243	126	2.603	Temps plein	47,4%	47,8%	4,8%	100%
Diminution d'1/10	1.376	256	5	1.637	Diminution d'1/10	84,1%	15,6%	0,3%	100%
<b>Total</b>	<b>23.853</b>	<b>8.457</b>	<b>143</b>	<b>32.453</b>	<b>Total</b>	<b>73,5%</b>	<b>26,1%</b>	<b>0,4%</b>	<b>100%</b>

<sup>2</sup> Cf. e.a. la publication de l'ONEM "Crédit-temps et interruption de carrière: évolution selon le sexe" - décembre 2019

Dans cette optique, il peut également être intéressant d'examiner dans quelle mesure les utilisateurs du congé parental Corona avaient auparavant épuisé ou non le droit au congé parental. Pour déterminer l'épuisement éventuel, une période plus longue (janvier 2000 - avril 2020) est prise en compte.<sup>3</sup>

Tableau 7

Nombre d'utilisateurs du congé parental corona en fonction de l'épuisement du droit au congé parental ordinaire

	Droit non épuisé	Droit épuisé	Total	Droit non épuisé	Droit épuisé	Total
	61.958	33.790	95.748	64,7%	35,3%	100%
<b>Hommes</b>	23.593	6.203	29.796	79,2%	20,8%	100%
<b>Femmes</b>	38.365	27.587	65.952	58,2%	41,8%	100%
<b>&lt;30 ans</b>	6.126	839	6.965	88,0%	12,0%	100%
<b>30-39 ans</b>	41.216	19.117	60.333	68,3%	31,7%	100%
<b>40-49 ans</b>	13.518	13.034	26.552	50,9%	49,1%	100%
<b>50 ans ou plus</b>	1.098	800	1.898	57,9%	42,1%	100%
<b>Bébé/enfant en bas âge</b>	21.855	4.139	25.994	84,1%	15,9%	100%
<b>Préscolaire</b>	23.015	11.285	34.300	67,1%	32,9%	100%
<b>Ecole primaire</b>	16.809	18.018	34.827	48,3%	51,7%	100%
<b>Inconnu</b>	279	348	627	44,5%	55,5%	100%
<b>Sans autre régime</b>	31.799	17.478	49.277	64,5%	35,5%	100%
<b>Congé parental</b>	24.737	7.716	32.453	76,2%	23,8%	100%
<b>Autre forme d'interruption</b>	5.422	8.596	14.018	38,7%	61,3%	100%

Un peu plus qu'un tiers (35,3%) des utilisateurs avaient déjà complètement épuisé leur droit au congé parental avant le congé parental Corona. Logiquement, cette part est généralement plus faible pour les classes d'âge les plus jeunes des enfants et des utilisateurs. Plus de la moitié (51,7%) du congé parental Corona pour les enfants en âge de fréquenter l'école primaire concerne des parents qui avaient épuisé leur droit au congé parental ordinaire; pour les bébés/enfants en bas âge, ce n'est que 15,9%. Le pourcentage est également plus faible parmi les utilisateurs qui ont déjà pris un congé parental au cours des six mois précédents (23,8%), tandis que presque 2/3 (61,3%) des utilisateurs avec une autre forme d'interruption au cours des six mois précédents ont déjà épuisé leur droit au congé parental ordinaire.

Ici aussi, il y a une différence remarquable selon le sexe. La proportion d'utilisateurs dont le droit au congé parental ordinaire a été épuisé est deux fois plus élevée pour les femmes que pour les hommes. C'est une des manifestations du fait que les femmes utilisent davantage le congé parental que les hommes.

<sup>3</sup> Lors de l'interprétation de cette variable, il faut tenir compte du fait qu'en termes statistiques, l'épuisement du droit ne peut qu'être estimé. L'ONEM peut déterminer par utilisateur et par enfant dans quelle mesure le droit a été épuisé ou non. Cependant, comme l'ONEM ne dispose d'aucune information sur les enfants pour lesquels on n'a pas (encore) demandé une interruption, l'administration ne peut pas déterminer dans quelle mesure un utilisateur peut encore demander un congé parental pour d'autres enfants ou non. De plus, seule la date de naissance de l'enfant est disponible dans

les profils statistiques, et non le numéro du registre national. Par conséquent, des jumeaux ne peuvent pas être distingués p.ex. de l'un l'autre. L'épuisement éventuel des droits au congé parental a donc été déterminé en regardant dans la période de janvier 2000 à avril 2020 par utilisateur et par (date de naissance d'un) enfant le nombre de mois de congé parental auquel l'utilisateur a droit et en comparant ce nombre avec son utilisation du congé parental en équivalents temps plein.

### 3.3

#### Profil des utilisateurs

Tableau 8

Profil des utilisateurs du congé parental corona

		Personnes différentes	Proportion
<b>Total</b>		<b>95.748</b>	<b>100%</b>
<b>Sexe</b>	Hommes	29.796	31,1%
	Femmes	65.952	68,9%
<b>Région / Province</b>	Région de Bruxelles- Cap.	5.244	5,5%
	Région flamande	67.377	70,4%
	Anvers	17.396	18,2%
	Limbourg	9.629	10,1%
	Flandre-Orientale	16.654	17,4%
	Brabant flamand	12.601	13,2%
	Flandre-Occidentale	11.097	11,6%
	Région wallonne	23.127	24,2%
	Hainaut	7.655	8,0%
	Liège	7.099	7,4%
	Luxembourg	1.249	1,3%
Namur	3.914	4,1%	
Brabant wallon	3.210	3,4%	
<b>Classe d'âge</b>	<30 ans	6.965	7,3%
	30-39 ans	60.333	63,0%
	40-49 ans	26.552	27,7%
	50 ans ou plus	1.898	2,0%
	<b>Age enfant</b>	Bébé/enfant en bas âge	25.994
Préscolaire		34.300	35,8%
Ecole primaire		34.827	36,4%
Inconnu		627	0,7%
<b>Durée</b>	1-2 mois	50.204	52,4%
	3 mois ou plus	45.544	47,6%
	<b>Régime d'interruption</b>	Diminution d'1/5	63.249
Mi-temps		31.830	33,2%
Temps plein		669	0,7%
<b>Régime précédente</b>	Sans autre régime	49.277	51,5%
	Congé parental	32.453	33,9%
	Crédit-temps	10.922	11,4%
	Interruption de carrière	1.812	1,9%
	Autre congé thématique	1.284	1,3%

Par souci d'exhaustivité, le tableau 8 dépeint encore les principales caractéristiques de profil des 95.748 utilisateurs du congé parental corona. Nous pouvons le voir comme un aperçu général qui rejoint les observations réalisées dans le cadre de cette publication.

## 4

### À retenir

- Au total, 95.748 personnes ont eu recours au congé parental corona. Lors du pic du mois de juin, 68.992 paiements ont été effectués dans ce régime.
- La période du congé parental corona (de mai à septembre inclus) constitue une rupture de tendance avec des augmentations du nombre total de régimes d'interruption. Après cette période, la tendance précédente semble toutefois se rétablir de nouveau.
- Le congé parental corona répondait davantage aux besoins de garde de jeunes enfants (et, dans une moindre mesure, d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire) que le congé parental ordinaire. Le congé parental ordinaire est plus souvent sollicité pour des enfants en bas âge.
- Près de la moitié des utilisateurs avait déjà eu recours à une autre forme d'interruption au cours des six mois précédant le congé parental corona. La plupart du temps, il s'agit du congé parental (environ 1/3), suivi du crédit-temps (environ 1/10).
- Près de la moitié des utilisateurs ont bénéficié du congé parental corona d'une période de seulement 1 à 2 mois. Les personnes qui ont connu une période plus courte de congé parental corona sont principalement celles qui n'avaient pas encore recouru à une interruption.
- Les utilisateurs ayant bénéficié d'une interruption au préalable conservaient la plupart du temps le même taux d'interruption. Les personnes qui n'ont pas conservé ce taux (que ce soit ou non parce que le taux d'interruption souhaité n'était pas possible) ont opté, dans la mesure du possible, pour une extension du taux d'interruption plutôt que pour une réduction.
- Au terme du congé parental corona, 42,9% des utilisateurs ont de nouveau sollicité l'un des régimes d'interruption ordinaires dans les mois qui ont suivi. Cela est plus ou moins comparable au nombre de personnes qui bénéficiaient d'une forme d'interruption avant le congé parental corona. 6,8% des utilisateurs ont eu recours au chômage temporaire pour force majeure, entre autre force majeure pour la garde d'enfants.